



PV Assemblée Sectorielle « Porc »

14 novembre 2022 - Version provisoire

« L'ÉNERGIE dans la filière Porc - Amont et Aval »

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Porc » du 14 novembre 2022 – Version définitive
Responsable de la préparation du document	Sophie Renard et Marie-Ange Mathieu
Date de publication	13/12/2022
Validé par	
Annexes	Annexe I : liste des participants Annexe II : Ordre du jour (S. Renard) + Interface producteurs/distributeurs (A. Vanderbeck) - Collège des Producteurs Annexe III : L'énergie dans la filière porc – partie AVAL, (Christophe LAPASIN, CELENE FR) Annexe IV : L'énergie dans la filière porc – partie Amont (Johan THOMAS, IFIP) Annexe V : Plan de promotion 2023 (A. Vandeputte, APAQ-W)

II. Ordre du jour

1. **Validation du PV** de l'Assemblée sectorielle Porc du 19/05/2022 et de l'ordre du jour
2. **Représentants du secteur Porc** : 1 poste à pourvoir
3. **INTERFACE PRODUCTEURS/DISTRIBUTEURS** – opportunités filière (A. Vanderbeck, Collège des Producteurs)
4. **L'énergie dans la filière porc** : Aval (C. Lapasin, CELENE FR) et Amont (J. Thomas, IFIP)
 - Postes de consommation
 - Réduire sa consommation
 - Récupérer/réutiliser l'énergie
 - Sources alternatives d'énergie
5. **PLAN DE PROMOTION** – présentation validation des actions 2023 (A. Vandeputte, APAQ-W)
6. **Partage d'un moment de convivialité**



III. Validation PV du 19/05/2022 et ordre du jour

L'ordre du jour de la présente réunion est validé sans ajout de points supplémentaires.

Le procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle du 19 mai 2022, disponible sur le site internet du Collège des Producteurs (PV-AS-porc-19-mai-2022-vdef.pdf (collegedesproducteurs.be)) est approuvé sans remarques.

IV. Représentants du secteur porc : 1 poste à pourvoir

Le poste de Quentin Chausteur est à pourvoir. En effet, celui-ci a informé Mme Renard de son départ pour l'étranger, et par conséquent de son indisponibilité à participer aux travaux du Collège des Producteurs. Son mandat avait débuté en décembre 2020 pour une durée de trois ans ; il reste donc un peu plus d'un an à pourvoir.

Mme Renard demande si des candidats en séance sont intéressés par la reprise de mandat ? Mr Patrick Siraux est intéressé. Il a déjà effectué un mandat et, il connaît bien la façon dont travaille le Collège. Il n'y a pas d'opposition à sa candidature.

Il est acté que celui-ci sera représentant du secteur Porc au sein du Collège de Producteurs.

V. Interface producteurs/distributeurs – opportunités filière

Arnaud VANDERBECK – Collège des Producteurs

DIAPPOSITIVES EN ANNEXE II

Brève présentation afin de donner une vue plus claire sur ce qu'est l'interface producteurs/distributeurs.

Public cible : les producteurs d'une part et les distributeurs/acheteurs (cantines, magasins spécialisés boucherie, traiteur et bio, magasins franchisés et grandes enseignes) d'autre part. Toujours en réponse à la demande du producteur qui est de savoir s'il a envie de travailler avec un boucher de la Commune voisine ou de la Province où il se situe. Démarches commerciales filtrées en fonction des besoins et des demandes du producteur.

4 partenaires sont porteurs de cette interface d'une durée de 3 ans (jusque mai 2025 environ) :

- le Collège des Producteurs (coordinateur des partenaires) ;
- l'APAQ-W ;
- l'Interprofession fruits et légumes en Wallonie (IFEL-W) ;
- Mabio.

3 Axes :

- Commercialisation : mise en lien de producteurs indépendants ou des coopératives/groupements cherchant à diversifier leur réseau de commercialisation, avec des débouchés potentiels (magasins franchisés, bouchés ...) via rendez-vous, contacts, et présentation d'un catalogue papier de produits.



- Logistique : outils digitaux (trajet producteur/acheteur, visibilité de l'offre).

Exemples :

- ✓ **Projet Mabio** => développement d'une plateforme spécifique permettant de communiquer sur l'offre de produits avec chacun des coopérateurs qui vont être membres de cette nouvelle coopérative – vont pouvoir publier leurs produits et les rendre plus visibles pour l'acheteur ;
 - ✓ **Plateforme numérique et aussi logistique mise en place par le collectif 5C** ;
 - ✓ Facilitation de démarches administratives => proposition de fournir des **catalogues de codes-barres** aux producteurs et aux coopératives qui sont en demande pour pouvoir vendre en magasin plus facilement.
- Communication promotion : via l'APAQ-W au travers de différentes types d'actions avec des campagnes de sensibilisation B2B et des dégustations en magasins.

QUESTIONS/DISCUSSIONS

1. Le prix des produits est-il affiché dans le catalogue ? En effet si les distributeurs ont accès aux prix, ils peuvent comparer les producteurs et cela peut desservir ceux-ci

Ce sont des questions auxquelles nous faisons attention. Lorsqu'une relation qui est déjà enclenchée avec un acheteur potentiel, en fonction de la quantité, de la régularité des commandes, on commence seulement à afficher un prix. Ce sera en fonction des demandes que vous aurez.

2. Et par rapport à la qualité de la viande aussi ?

Oui. L'idée par rapport à la qualité c'est de pouvoir communiquer sur les différentes démarches que vont faire les producteurs que ce soit en termes de labellisation, d'origine du produit, ... A l'heure actuelle, c'est toujours en développement => pas de catalogue à présenter. Des opérateurs spécialisés en technologies de l'information développent cette plateforme actuellement.

3. Mais il y a déjà la possibilité d'avoir des rendez-vous pour discuter, de rencontrer un client par votre intermédiaire ? Prenez-vous directement contact avec les distributeurs ?

Oui et nous travaillons au cas par cas : en fonction de vos besoins, nous fixons des rendez-vous ensemble selon la répartition au sein de l'équipe.

4. L'idée c'est aussi d'établir des relations de confiance avec les acteurs de la distribution ?

Oui l'idée c'est aussi de pouvoir, à terme, avoir des contrats d'engagement de commercialisation dans lesquels l'acheteur s'engage à acheter vos produits avec un volume défini, sur le long terme (1-2 ans). C'est plus sécurisant pour vous par rapport à des achats « one shot ». La question de la qualité du produit est également essentielle pour l'acheteur ; il est important qu'il puisse avoir un moment de test auprès de sa clientèle.

L'objectif est d'aboutir à des contrats de commercialisation avec une garantie tant sur la durée que sur le prix.



VI. L'énergie dans la filière porc

Partie AVAL de la filière

Christophe LAPASIN (CELENE FR)

DIAPPOSITIVES EN ANNEXE III

En France, les abattoirs produisent 2.000 tonnes de carcasses de porcs par an.

Le thème de l'**ENERGIE** s'inscrit dans un cadre plus général de l'empreinte environnementale, et plus particulièrement de l'empreinte carbone des filières viandes qui subissent une pression assez forte sur le sujet. La base de données française AGRIBALYSE permet de mesurer l'empreinte environnementale des produits alimentaires sur l'ensemble de leur cycle de vie (**Analyse du cycle de vie - ACV**).

1. ENERGIE ET EMPREINTE CARBONE

L'impact sur le changement climatique des différents produits alimentaires peut ainsi être chiffré (source Agence de l'Energie, de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie française) :

Le porc n'est pas la plus impactante des viandes :

- poulet - 5,6 kg de CO₂ par kilo de produit
- entrecôte de bœuf - 33,9 kg de CO₂ par kg de produit
- côte de porc - **9,5 kg de CO₂ par kg de produit** -
 - dont une partie vient des émissions **des abattoirs** soit ± 0,4 kg/kg de viande (44 kg/tonne) soit une faible part ;
 - **l'aliment des animaux est beaucoup plus** impactant, et cela d'autant plus que l'animal est élevé longtemps.

Les **abattoirs porcs** (abattage, découpe, transformation des produits) => utilisent surtout des énergies thermiques et électriques (pour le porc 2/3 d'électricité pour 1/3 de gaz ou d'énergie thermique tel que le propane ou fuel domestique). En France, la moyenne est de 300 kWh PCI/tec (200 électrique, 115 thermique). C'est une moyenne, cela veut dire que certaines entreprises sont en deçà et d'autre au-dessus !

Même si la **situation économique actuelle** incite à réduire cette consommation, il ne faut pas perdre de vue que le **BREF « abattoir »**¹ en révision va proposer des valeurs en baisse de consommation d'énergie max à ne pas dépasser pour les entreprises de > 50 tonnes de carcasses/jour : on parle de

¹ Recueil des meilleures techniques disponibles applicables pour les entreprises qui ont un impact important sur l'environnement - publication fin 2022 (Textes EU).



370 kWh PCI/tec² → un nombre plus grand d'entreprises potentiellement concernées.

2. UTILISATION DE L'ÉNERGIE EN ABATTOIR

Energies fossiles en gaz non renouvelables (gaz naturel)

- Chaudières à eau pour assurer la sécurité sanitaire du consommateur (lavage des ateliers et désinfection couteaux) ;
- Fours à flamber (présentation de la carcasse et surtout pour la sécurité sanitaire des carcasses).
- Cogénération (n'existe plus en France) : tarifs d'électricité qui permettraient aux entreprises qui en bénéficieraient d'arrêter de consommer de l'électricité s'ils avaient un groupe électrogène qui pouvait prendre le relais. Le risque de pénurie lié au conflit Ukraine/Russie étant réel à l'avenir, ces groupes électrogènes auraient été bien utile.

Electricité

- La moitié de l'électricité (46 %) est utilisée pour produire du froid (sécurité sanitaire).
- Energie mécanique (20 % au niveau abattoir) – fonctionnement de la chaîne et lumière
- Station de traitement des eaux (17,22 %) – permet une économie d'énergie

3. EVOLUTION DES COÛTS

La guerre en Ukraine a perturbé le marché de l'énergie, provoquant des pics du cours de l'électricité et du gaz.

L'année dernière le coût de l'**électricité** était de 50 €/MWh ; on a atteint des pics de 1.100 € en septembre ! Pour 2023, le cours devrait être aux alentours de 200-250 €/MWh, en sachant que la moitié des entreprises avec des contrats triannuels ont leur contrat qui s'arrête en fin d'année 2022.

Pour le **gaz naturel** on était autour de 20 €/MWh et on est actuellement aux alentours de 80 €/MWh.

Le prix de l'électricité dépend pour partie de celui du gaz car une partie de l'électricité produite l'est à partir du gaz.

En France, des actions ont été mises en place par l'Etat :

- EDF ne peut plus avoir le monopole de la commercialisation de l'électricité
- aide de 30 % de la facture d'électricité 2022 sur la partie qui dépasse le double de ce qu'elles payaient en 2021 – cela ne représente pas grand-chose !

4. PISTES DE SOLUTION DANS L'ENTREPRISE – EFFICACITE et SOBRIETE ENERGETIQUE

Ce plan du Président Macron prévoit une réduction de la consommation d'énergie des entreprises de 10 %.

EFFICACITE → remplacer les équipements par des équipements plus efficaces – ces investissements

² PCI = pouvoir calorifique inférieur = chaleur d'un combustible (sans chaleur de vaporisation de l'eau); tec = tonne équivalent carcasse.



seront amortis ultérieurement ;

SOBRIETE ENERGETIQUE → actions comportementales des salariés pour réduire la consommation ;

AUTOPRODUCTION – ex panneaux photovoltaïques ;

CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) : ils existent depuis 2014 en France dans le cadre de quotas d'économie d'énergie imposés par l'Etat aux producteurs d'énergie. Les entreprises vendent les CEE à leurs fournisseurs d'énergie, qui les renseigne à l'Etat pour montrer les efforts accomplis.

Les 4 certificats (Fiches) les plus utilisés en industrie sont essentiellement basées sur la récupération d'énergie :

- Fiche 117 - Système de récupération de chaleur sur un groupe froid.

Fiche la plus utilisée – ¾ des entreprises

En France, utilisation de beaucoup de fluides de synthèse pour produire du froid :

- ⇒ le fréon => très efficace mais tendance à appauvrir la couche d'ozone ;
- ⇒ HFC en remplacement du fréon => tendance à accroître le réchauffement climatique.

Retour aux fluides naturels pour produire le froid comme l'ammoniaque et le CO₂. Energie récupérée sous forme d'eau chaude.

Le système de récupération de chaleur sur groupe froid permet qu'un ballon d'eau chaude préchauffe l'eau utilisée dans l'abattoir (30-45°C) → cela représente 11 % de l'eau utilisée dans l'abattoir !

- Fiche 103 - Système de chaleur sur un compresseur d'air
- Fiche 112 - Système de récupération de chaleur sur une tour aéroréfrigérante :
Problème : lieu de développement de légionelles (bactérie) - remplacement par des ventilateurs plus classiques mais plus consommateurs d'électricité.
- Fiche 118 - Brûleur avec dispositif de récupération de chaleur sur four industriel : pour préchauffer les combustibles => économie d'énergie.

5. COPRODUITS ANIMAUX

La méthode de calcul influence fortement la répartition de l'impact carbone de l'animal vif qui entre dans l'abattoir entre viande et coproduits. Il est plus correct de se référer au % de la masse humide plutôt qu'au % de la masse monétaire (plus on élabore le produit, plus on consomme d'énergie mais les kg carcasse restent les mêmes).

Pour le porc => 60 % de viande pour 30 % de coproduits dont certains comme la couenne et le gras peuvent retourner en alimentation humaine.



Les coproduits comprennent : les denrées alimentaires après transformation, et les sous-produits animaux destinés à des applications techniques.

En améliorant la valorisation des coproduits animaux on étend l'échantillon des produits remis aux consommateurs ou des produits qui apportent un service à la société.

Les coproduits crus issus des abattoirs vont avoir 3 destinations :

1. le Petfood humide ;

et après transformation :

2. les graisses animales
3. les PAT³

En France, les **graisses animales** sont de plus en plus utilisées pour faire du biodiesel → **leur prix a augmenté en lien avec celui du gaz naturel** ;

Les sous-produits animaux non valorisés en alimentation humaine (rates, intestins...) sont transformés en PAT interdites dans l'alimentation des animaux suite à l'ESB (maladie de la vache folle) ; les PAT de porc et de volaille ont été réautorisées en 2013 en France dans les aliments destinés à l'aquaculture, et depuis 2021 au niveau EU elles sont autorisées en croisant les espèces.

Chez le porc un intérêt existe dans le développement de sous-produits à haute très haute ajoutée :

- **Héparine** – elle est issue de la muqueuse de l'intestin → 1intestin de porc = 1 dose

En France → dépendance à l'héparine en provenance de Chine car les 20 millions de porc abattus ne sont pas suffisants pour répondre à la demande de 22 millions de dose d'héparine consommées dans le pays ;

- **Insuline et pancréatine** – elles sont issues du pancréas de porc
- ...

Il est nécessaire de pouvoir développer cette industrie, avec un enjeu éthique de pouvoir ramener plus de valeur à l'animal.

6. EN CONCLUSION

Sur l'ensemble du cycle de vie de la viande, le maillon « abattoir-découpe » n'est pas le plus impactant sur l'environnement mais des marges de manœuvres sont à enclencher à tous les stades de la production porcine.

³ Les **protéines animales transformées (PAT)** ne sont pas des farines animales. Ce sont des sous-produits issus d'animaux sains, c'est-à-dire des animaux issus de la chaîne alimentaire conventionnelle, abattus à des fins d'alimentation.



Les abattoirs se focalisent sur :

- **L'efficacité énergétique** prioritaire suite à la crise ukrainienne ;
- **L'autoproduction énergétique** - le fait d'autoproduire de l'électricité ou de l'énergie sur site reste assez marginal => valorisation des sous-produits animaux en méthanisation liée plutôt aux élevages et le solaire. Quand vous installez des panneaux solaires sur site (toits, friches...), vous avez la possibilité de louer ces espaces à un tiers qui va produire de l'électricité pour son propre compte soit le faire vous-même.

Quand vous êtes auto-producteur à partir de solaire et que vous consommez en même temps de l'électricité, l'électron que vous allez produire va être directement consommé et vous n'allez donc pas utiliser le réseau. En France, le coût du service du réseau peut atteindre 1/3 de la facture d'électricité => viser l'autoproduction.

- La **substitution des fluides frigorigènes** – plus efficaces
- L'optimisation de la **valorisation des sous-produits animaux**.

DISCUSSIONS

1. Quelles démarches sont réalisées en Belgique ? Et qu'en est-il de l'utilisation des sous-produits à haute valeur ajoutée ?

La Fébev étudie des pistes similaires à la France, pour améliorer l'autonomie énergétique. Elle a mis en place un monitoring de durabilité, qui reprend des éléments en lien avec cette problématique de diminution de la dépendance à l'ENERGIE.

Le problème est que cela demande de réaliser des investissements alors même que le secteur est touché par les crises => ce sont surtout les grosses entreprises qui ont un fonds de roulement qui arrivent à investir pour devenir moins dépendantes.

Chez PQA,

- le remplacement des fluides frigorigènes (frigos) amène déjà une différence au niveau de la consommation ;
- une étude est en cours pour récupérer la chaleur du condenseur afin de chauffer l'eau. Ce sera directement rentable.
- des panneaux photovoltaïques ont été installés depuis plus de 20 ans.
- Les 2 points encore à améliorer sont :
 - **la valorisation des coproduits et la méthanisation** - l'optimisation de l'utilisation des sous-produits reste compliquée pour un petit abattoir → les quantités sont insuffisantes pour investir dans la main d'œuvre pour les collecter et dans les systèmes de conservation et conditionnement/ pour le transport.

2. La méthanisation est-elle déjà utilisée en Belgique ?

Oui mais plutôt en Flandre.



3. Quelles actions sont mise en place par les éleveurs ?

Les éleveurs ont plus des panneaux photovoltaïques. En Belgique on a un parc qui est déjà beaucoup plus étendu même au niveau des particuliers.

Ex en séance d'un producteur qui a des panneaux depuis 10 ans et une chaudière à pellets depuis 17-18 ans. Et qui ne regrette pas son investissement de 62.000 € pour les panneaux solaires car les certificats verts lui ont permis de retoucher 64.000 € en plus l'électricité autoproduite.

4. En France, vous voyez que la méthanisation se développe beaucoup ?

Mr Lapasin répond qu'un programme ambitieux existe pour la méthanisation, mais plutôt côté élevage. **En abattoir, c'est plus compliqué, le manque de matières premières pour alimenter le méthaniseur nécessite de faire de la cométhanisation** → les substrats à ajouter aux sous-produits d'abattoir sont soit des effluents d'élevage, soit des boues d'épuration mais on ne les trouve pas près de nos activités.

Mme Renard explique qu'elle a pu discuter avec la COPERL qui a mis en place la méthanisation à tous les échelons dont l'abattoir car tous les maillons sont dans la coopérative, ce qui leur permet de rassembler les effluents (tête d'injection de biogaz juste à côté de leur usine).

Ils ont réussi, à partir des graisses animales, à faire des biocarburants pour alimenter leur flotte de véhicules et ça aussi c'est une prouesse technologique. La COPERL fait partie des exceptions en France car tout le monde ne pourrait pas faire la même chose.

Constat est fait que :

- c'est intéressant de voir des modèles qui fonctionnent, même s'ils sont à une autre échelle ;
- quand on est petit on ne peut pas massifier et atteindre un marché même s'il est intéressant.

Point d'attention pour la biométhanisation : ne pas entrer en concurrence avec l'alimentation animale ou humaine (ex maïs).

5. FOCUS sur les coproduits à valeur ajoutée pharmaceutique. Quelles sont les possibilités de valorisation pour les petites entreprises ?

Mr Lapasin estime qu'elles sont souvent lésées car elles fournissent la matière première, mais celle-ci n'est pas payée au juste prix et il faut stocker.

Ex de la bile du foie qu'on peut récupérer aussi :

Quand on est un petit outil, on est obligé de la stocker six mois ⇒ odeurs. Il n'y a pas de réflexion sur le sujet, et pourtant il pourrait y avoir des sites de stockage intermédiaires pour mutualiser.

On ne peut pas se permettre aujourd'hui de perdre de la matière → Il faut valoriser au mieux chacune des parties animales.

La réflexion sur les coproduits manque toujours aujourd'hui ! Il faut réfléchir à la coordination avec les labos pour mieux valoriser nos coproduits. C'est en effet un champ prometteur à explorer.

Par ex. le statut ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) à risque négligeable obtenu en France va peut-être donner une autre valeur aux coproduits considérés comme porteurs soit de maladies



ou de doutes.

PQA a été récemment contacté par une entreprise pour la valorisation des hypophyses. Le problème est qu'il fallait 1 personne de plus sur la chaîne rien pour les prélever selon leur protocole.

La Fébev signale que la réflexion est également en cours dans le secteur bovin. **Constat est fait qu'en Belgique il n'y a pas vraiment d'organisme qui gère cette logistique** ⇒ généralement les coproduits sont envoyés dans d'autres pays (Pays-Bas). Il serait utile que les entreprises belges se rassemblent pour créer un organisme qui puisse aider à la valorisation.

Le problème de concurrence avec les produits chinois moins chers est bien réel MAIS il y a une **question de souveraineté nationale ou européenne qu'il faut défendre**, d'autant ces pays sont autoritaires et créent des dépendances très risquées. Il faut bien-entendu en assumer le coût supplémentaire.

Partie AMONT de la filière

Johan THOMAS (IFIP)

DIAPPOSITIVES EN ANNEXE IV

Mr Thomas est spécialiste des bâtiments d'élevages dont l'ENERGIE fait partie.

Sa présentation identifiera les différents postes de consommation d'énergie en élevage de porcs, leur répartition et les facteurs d'impact, ainsi que les pistes pour réaliser des économies.

Les résultats présentés datent d'une étude menée en France dans différentes zones climatiques (tempérée, intermédiaire et froide) menée en 2006-2007. Une actualisation de ces données est en cours.

1. Consommations d'énergie et filière porcine

Deux postes sont extrêmement consommateurs :

- **la ventilation (39 %)**
- **le chauffage (46 %)**

soit un total à eux deux de 85 % du total des dépenses énergétiques → LEVIERS D' ACTIONS

L'éclairage, l'alimentation ... vont être moins intéressants en termes d'économies. Passer à un éclairage LED dans un élevage va être beaucoup moins impactant que de passer en ventilation économe.

On considère qu'un élevage naisseur/engraisseur consomme environ 983 kWh/truie présente/an

En maternité et en nurserie/post-sevrage, le chauffage sera essentiel, en engraissement c'est la ventilation qui sera plus impactante → ce sont les 3 stades à cibler qui rassemble à eux seuls 85 % des consommations d'énergie (22 % en Maternité ; 36 % en nurserie/post-sevrage ; 27 %



en engraissement)

Consommations d'énergie moyenne selon le stade physiologique :

- Nurserie/post-sevrage : **78 % chauffage** + 15 % ventilation => 85 kWh/place/an
- Engraissement : **90 % ventilation** + 2 % chauffage => 40 kWh/place/an
- Maternité : **81 % chauffage** + 10 % ventilation => 900 kWh/place/an
- Gestante : **90 % ventilation** => 160 kWh/place/an

Le temps pendant lequel les animaux restent à chaque stade impacte ce chiffre moyen.

On constate néanmoins une grande variabilité des consommations d'énergie au sein des fermes.

Quelles en sont les raisons ?

Les résultats d'enquêtes menées sur le terrain, et de relevés de compteurs ont identifié les facteurs de variation suivants⁴ :

- l'âge des bâtiments : les bâtiments anciens sont les plus consommateurs ;
- la qualité de l'isolation : moyenne ou bonne à très bonne selon le ressenti de l'éleveur (pas de diagnostic énergétique réalisé dans les élevages) ;
- la zone géographique ;
- le type d'alimentation ;
- la taille de l'élevage et le degré d'automatisation.

On observe des différences de 200 KW/h/truie présente/an selon l'âge des bâtiments, idem selon la qualité de l'isolation !

2. Pratiques d'élevage et **gestes simples** = LA BASE !!

- Gestion du couple ventilation/chauffage :

Paramétrage de la courbe de ventilation/de chauffage : ne pas mettre la même consigne sinon aucune ne fonctionne bien → un **décalage de courbe de 0,5 °C** est recommandé (+0,5 °C pour le chauffage). Cela permet d'éviter la sous-ventilation qui diminue les performances des animaux (trop d'ammoniac)

Attention un décalage de courbe de 1°C est déconseillé car le chauffage et la ventilation vont fonctionner en continu.

Il faut aussi vérifier que les sondes sont bien paramétrées.

MAIS ATTENTION, en plus des pertes de chaleur par ventilation (80 %) pour sortir la chaleur excédentaire émise par les animaux, **20 % sont également perdus par les parois.**

Il est donc important d'isoler⁵ celles-ci au mieux pour limiter ces pertes. Comment faire ?

⁴Une nouvelle enquête va être réalisée (via Internet), et des compteurs/sondes connectés vont être installés dans les élevages

⁵ Rôle de l'isolant : garder des calories et éviter la condensation.



- Travailler sur l'isolation et l'exposition du bâtiment :
 - sur un bâtiment existant :
 - **isoler par l'extérieur** en jointant les plaques – attention empêcher l'accès aux rongeurs ;
 - **talutage des soubassements** pour limiter les pertes de calories par les fosses ;
 - mettre des **haies brise-vent** (face aux vents dominants) ;
 - conservation de l'**étanchéité** notamment en isolant les fenêtres
 - sur un nouveau bâtiment :
 - **limiter les ponts thermiques** (entre isolation du mur et du toit) = 5 % de perte d'énergie) ;
 - avoir en tête les coefficients d'isolation (U) - selon l'**épaisseur de l'isolant** à l'intérieur le coefficient de transmission des calories ne va pas être le même. Un Isolant de 3-5 cm est conseillé pour des panneaux béton. Il existe des bétons avec plus d'isolant, mais bien souvent ce n'est pas nécessaire de mettre plus car le cm d'isolant coûte cher pour un gain énergétique négligeable, il est préférable d'améliorer le système de ventilation par exemple ;
 - **orientation et conception du bâtiment** pour minimiser les surfaces déperditives : par ex. regrouper les stades physiologiques qui doivent être chauffés + construction d'un couloir tampon qui permet de récupérer de la chaleur (entrée d'air à cet endroit) ;
- Positionnement des équipements de gestion de l'ambiance - placement et étalonnage des sondes : un **bon réglage de boîtier et des sondes** (positionnement et étalonnage) joue sur la consommation → placer les sondes dans le flux d'air qui remonte des animaux permet de faire des économies ;
- Entretien des équipements : enlever les **poussières du système de chauffage** et le **biofilm qui se dépose sur l'échangeur** (constitue un isolant qui réduit son rendement de 50 %) ;
- Démarrage en **double densité** : mettre tous les porcelets de post-sevrage dans la même salle, en respectant les surfaces de bien-être et les besoins en abreuvoirs et en nourrisseurs : ex. 1 salle jusque 20 kg avec 0,20 m²/porc puis on les répartit dans 2 salles à 20-35 kg avec 0,40 m²/porc. Cela permet de ne pas chauffer une salle vide ! A noter que cette méthode rajoute un déplacement d'animaux mais pas de lavage.

3. Réduction de la consommation

Technologies économes

- **Ventilation EC (Electronic comutation : adapte la consommation en ENERGIE au besoin) ou centralisée** : avantages zootechniques (meilleure gestion de la ventilation dans les bâtiments => plus proches des vrais besoins des animaux) – pas de réduction de débit → permet de faire 70-80 % d'économies ;
- **Chauffage niches** : la niche permet de réduire le volume à chauffer et de créer une zone de confort thermique pour les animaux → permet de faire 90 % d'économie de chauffage en



nurserie – on peut avoir 1 sonde dans 1 niche pour réguler la t° de toutes les niches ou 1 sonde/niche ;

- **Nurserie** : mise en place pour de nouveaux élevages. : 1 stade physiologique supplémentaire entre la maternité et le post-sevrage → économie de construction + de chauffage MAIS travail en plus pour le lavage et le déplacement des animaux.

4. Récupération/production de calories

- **Pompe à chaleur** : le principe est de récupérer des calories qui serait évacuées/perdus, dans l'air ou l'eau pour avoir un réseau d'eau chaude ;
- **Echangeur de chaleur** : crée une meilleure ambiance car l'air est préchauffé et plus sec dans la salle (croisement d'air entrant et sortant – pas de mélange d'air) ;
- **Méthanisation/chauffe-eau solaire/photovoltaïque**... la micro méthanisation se développe en France, notamment projet NENUFAR (Pascal Levasseur, IFIP) qui propose des couvertures de fosse souples. Les capacités de production ne sont pas du tout les mêmes, mais l'idée c'est de venir couvrir les fosses et de récupérer le méthane sans avoir une installation très lourde. On fait alors soit de la cogénération pour produire de l'électricité, soit on utilise le biométhane produit.

5. CONCLUSION

Il faut travailler selon le principe d'une PYRAMIDE d'ordre des actions :

1. LA BASE = **bonne maîtrise des gestes simples** => isolation de l'élevage, réglage de la ventilation, bon positionnement des sondes ;
2. LE MILIEU : **utiliser des technologies économes** => chauffage sous niches, la ventilation économe et les nurseries. ;
3. LE SOMMET : **récupérer des calories** => sur la ventilation et l'air qu'on sort ou les effluents (lisier, piscine de lavement).
6. Bilan CARBONE – lien à l'environnement – kg eq.CO₂
Les données présentées ont été fournies par Mme Sandrine Espagnol (IFIP).

1 kg de porc émet en moyenne 2,72 kg eq CO₂ – l'aliment est le plus impactant, la consommation d'énergie ne l'est qu'à hauteur de 4 % !

DISCUSSION

1. Le décalage de courbe ventilation/chauffage de +0,5 °C est-il bien utilisé en Wallonie ?

En Wallonie, on ne chauffe pas sauf en post-sevrage ou on chauffe plus et on ventile plus aussi, on serait donc plus à un décalage de + 1°C ⇒ LEVIER d'ACTION à actionner !!!

2. Pour le talutage des soubassements, on va maintenir plus de chaleur dans la fosse. On ne va pas avoir plus d'émission d'ammoniac (NH₃) pour les animaux et pour les hommes ?



Normalement non car la température intérieure de la salle ne sera pas modifiée.

Si on n'isole pas, la perte de calories par la fosse, nécessite soit de chauffer plus soit de ventiler moins pour avoir la même température. L'avantage de venir taluter ces fosses c'est qu'on va garder notre chaleur à l'intérieur. Par contre, notre température intérieure sera la même c'est juste que la consommation énergétique pour maintenir cette température sera moindre.

Il y a des pistes pour venir récupérer la chaleur de la fosse pour diminuer les émissions du lisier. Le service environnement de l'IFIP y travaille actuellement - refroidir le lisier et récupérer des calories pour diminuer les émissions.

3. Quel est le coût d'investissement d'une ventilation centralisée ?

Une Ventilation EC (Electronic comutation) coûte 2X fois le prix d'un ventilateur standard, mais avec les économies d'énergie réalisées, le retour sur investissement est de +/- 7-8 ans.

4. On compare 1 kWh d'électricité avec 1 l de fioul, 1 kg de gaz ?

Oui les chiffres ont été fournis comme cela car selon le type de chaudière, les pouvoirs calorifiques diffèrent. Il faudrait que je retrouve l'équivalent 1 kWh de fuel en équivalent CO₂. Il serait effectivement utile de le ramener à la même unité. Il faut retenir que l'électricité émet moins de CO₂ le gaz ou du fuel que ce soit en France ou en Belgique.

5. On considère que les aliments sont responsables en grande partie du CO₂ émis. Ne faut-il pas relativiser en tenant compte de l'utilisation du lisier sur les terres ?

Le bilan environnemental d'1 kg de porc correspond aux émissions en **équivalent CO₂** (gaz à effet de serre qui sont émis) = unité commune de mesure. Les émissions de l'aliment comprennent sa production et son transport. Dans ce bilan carbone, l'énergie (électricité, gaz et fuel) ne représente que 4 % de l'impact. Si vous voulez travailler fortement sur la diminution du bilan carbone de la production porcine, ce n'est pas l'énergie qui est le plus grand levier.

6. Quels sont les perspectives de développement de la micro méthanisation à la ferme en France ?

La micro méthanisation se développe sur le terrain, poussée par le prix de l'énergie. En pratique, l'installateur fournit la couverture de fosses et l'équipement de transport du gaz jusqu'à une chaudière. L'éleveur dispose alors de chauffage via l'eau chaude dans toutes ses maternités post-sevrage. La chaudière est reliée à une bonbonne de gaz fossile pour prendre le relai quand la production n'est pas suffisante.

VII. Plan de promotion Porc – actions 2023 APAQ-W

Arnaud VANDERBECK – Collège des Producteurs

DIAPOSITIVES EN ANNEXE II

Mme Renard a présenté les demandes du secteur issue de l'**Avis du Collège des Producteurs** (cf dias), et de la **CF Porc** dans le cadre du plan de développement.

Mme Vandeputte a résumé les **actions menées en 2022** (cf diapositives) dont entre autres :



- Livre et exposition itinérante « De la terre à l'assiette » ;
- Barbecue viande de chez nous ;
- Dégustation en GMS ;
- Qualité différenciée - le logo a été publié au Moniteur mais aucune communication officielle n'a été reçue du Cabinet pour dire qu'il pouvait être utilisé ;
- Brochure d'information citoyen : Mme Vandeputte travaille avec Mme Renard → une réunion est fixée prochainement pour approuver le contenu et qui sera soumise aux représentants ;
- Emission « Un Gars, un Chef » durant les fêtes où le porc sera mis à l'honneur – rencontre avec un producteur Manu Tilman pour expliquer qu'on peut manger une viande un peu moins chère mais qui a toute sa place durant les fêtes.

Mme Vandeputte a présenté les différentes **actions qui pourraient être proposées pour l'année 2023**, avec les budgets disponibles pour chaque action, le tout pouvant être adaptés (cf diapositives) :

- Actions sectorielles
- Campagne viande de chez nous
- Soutiens aux opérateurs du secteur
- Actions transversales

DISCUSSIONS sur les actions 2023

Il ressort des discussions que :

- Les actions de la Note d'orientation présentées par Mme Renard sont à **prendre en compte pour 2023** ;
- Demande de la CF Porc : un **spot radio/télé (3X/an)** pour mettre en avant la qualité différenciée (valeurs globales consommateur) et les 3 cahiers des charges de QD (chacun leur tour)

Mme Vandeputte explique qu'une difficulté existe pour trouver un budget pour cette action. Néanmoins le secteur reste intéressé de pouvoir expliquer au consommateur les valeurs de la qualité différenciée, en lien avec les spécificités des cahiers des charges. Un spot radio ou télé a en effet un impact fort sur le consommateur.

- Les actions 2023 présentées par Mme Vandeputte ont globalement été validées avec les points d'attention/demandes suivants :
 - Il est nécessaire d'avoir une vue claire sur le montant total des cotisations Porc, en effet il faut faire le total des actions présentées pour le secteur et en transversal pour essayer de trouver le total ... (80.000 + 10.000 + 30.000 + 7.000 + 6.000 + 2.000 + 20.000 + 6.000 + 2.000) qui serait donc de **163.000 €**
 - Les membres sont tout à fait positifs quant aux actions transversales et à la participation du secteur MAIS constat : **seules 55 % du subsidio est utilisé dans des actions sectorielles Porc directes**, 45 % sont réservés pour les actions transversales ; est-ce la même chose pour tous les secteurs, la question a été posée ? D'autant que le secteur est particulièrement touché par plusieurs crises depuis 2018, et que la situation s'est encore aggravée.



- Une attention particulière est portée sur les dégustations :
 - en insistant sur les **morceaux nobles** mais aussi sur les **pièces qui sont difficiles à vendre** (équilibre matière, voir avec les opérateurs comme PQA et Lovenfosse pour cibler ces morceaux).
 - points de dégustations : la demande de pouvoir le faire **la moitié de celles-ci sur les marchés** est importante pour le secteur ; de même la GD n'aide vraiment pas le secteur car on y vend très peu de qualité différenciée et à bas prix (le **LOCAL** est peu mis en avant), il est donc demandé de **privilégier les Franchisés** (ex AD Delhaize ...), et d'avoir **un éleveur présent** pour expliquer l'élevage et les produits.
- La qualité différenciée doit être promue, d'autant que le Label Qualité + est officiellement publié. Aujourd'hui la qualité différenciée n'est pas reconnue par le consommateur car aucune communication transversale n'est réalisée, le **budget dégagé pour la promouvoir en 2023** semble dérisoire en regard du budget pour les mentions de qualité européennes ; il serait utile de le renforcer.

Des points spécifiques sont évoqués/demandés :

- ⇒ Saison barbecue : commencer dès le mois d'avril – en juillet, les gens sont déjà partis en vacances ;
- ⇒ Logo Label Qualité + : attention à la démultiplication des logos sur l'étiquette !
- ⇒ Difficultés futures vu le contexte de crise concernant les subsides sur le fait qu'il faut avancer l'argent alors que tout le monde est en difficulté – aménagement des dates.
- ⇒ Action pédagogique au niveau des écoles qui est quand même la base du consommateur de demain : il y a plusieurs propositions dont par exemple le micro-trottoir : questions posées aux enfants sur le bien-être, l'élevage – expert derrière pour expliquer à l'enfant comment ça fonctionne – capsules seraient distribuées via les réseaux sociaux, sur YouTube et il serait demandé aux instituteurs s'ils ne peuvent pas les utiliser dans le cadre de leur formation avec les enfants.
- ⇒ Au niveau communication/sensibilisation : ça représente 1/4 même pas par rapport au budget global pour ce poste-là. Ce sera proportionnel aux différents secteurs. Calendrier des éleveurs : sera diffusé au niveau de la presse et voir si possibilité de diffusion en ligne car l'APAQ-W ne peut pas vendre et il faut trouver un distributeur qui pourra s'en charger.
- ⇒ Sur la partie Horeca, école hôtelières – c'est une plus-value pour le secteur.

Fin de la réunion à 18h

Rapporteur : Sophie Renard



Annexe I : Liste des présences

Nom	Prénom	Organisme
ARKENS	Danny	Dumoulin srl
BARBAY	Joël	Chasal
CHARON	Cédric	FEBEV
LECOLLIER	Aline	FWA
LOUETTE	Olivier	Louette Olivier
MINNE	Geoffrey	S. agr.Minne Hock Daniel
VANDERBECK	Arnaud	CDP
VANDEPUTTE	Amandine	APAQ-W
DEMONTY	Thomas	FWA
WILLEMS	Emilie	PQA
MICHEL	Claudine	Dumoulin srl
ARKENS	Danny (présente en distanciel)	

PRODUCTEURS

Nom	Prénom	
DE WILDE	David	De Wilde David
SIRAUX	Patrick	Collège des Producteurs
VAN DAELE	Pierre	Elévéo
VAN DAELE	Patrick	Quartes/AgriFirm